

# ≡ BULLETIN ≡

## DU IV<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

N<sup>o</sup> 23

Moscou

5 Décembre 1922

### 23<sup>ème</sup> Séance

(25 Novembre 1922).

#### Sommaire:

Rapport de la Section coopérative au IV<sup>e</sup> Congrès de l'I. C.—Projet de résolution du IV<sup>e</sup> Congrès de l'I. C. sur la coopération.

Orateurs: Mechtcheriakov, Lauridan, Henriët, Khintchouk.

Président: Marchlewski.

La séance est ouverte à 7 h. 10.

Marchlewski, président: La séance est ouverte. La parole est au cam. Mechtcheriakov pour le rapport sur la coopération.

Mechtcheriakov — Le mouvement coopératif est une des plus puissantes formes du mouvement ouvrier, si cette puissance est mesurée, non à la solidité et à l'esprit de discipline de l'organisation, mais au nombre des effectifs.

Il ne serait pas exagéré d'affirmer que les organisations coopératives comptent, non des millions, mais des dizaines de millions de membres.

L'organisation coopérative est non seulement un magasin, où les sociétaires se rendent de temps en temps pour faire des achats nécessaires, mais une organisation qui tend à créer sa propre idéologie; à imprégner toute son activité de la couleur de son idéologie, à l'implanter dans la conscience de ses membres. Or, la thèse, préconisée par les vieux coopérateurs, que la coopération (la III<sup>e</sup> forme du mouvement ouvrier), doit être complètement autonome des deux autres formes—partis politiques et organisations syndicales—aboutissait à créer dans tête de chaque militant de la coopération un coin coopératif isolé, où manoeuvraient en maîtres les vieux chefs de la coopération. Il est cer-

tain que le crâne humain ne peut pas être séparé en plusieurs compartiments par des cloisons étanches. Les nouvelles idées de la lutte révolutionnaire pénétraient même dans ce sacré «coin coopératif.» Mais ce processus ne se faisait que bien lentement. Et, d'autre part, de même qu'il se produisait un phénomène d'endosmose, s'accroissait aussi l'exosmose—la diffusion en sens contraire: les idées opportunistes, ayant poussé des racines profondes, sortaient du coin coopératif pour pénétrer dans les autres compartiments du crâne et les infecter.

La coopération a été jusqu'à nos jours une organisation purement économique. Elle n'a jamais été un organe de lutte du prolétariat. Voilà pourquoi elle n'attirait pas l'attention des éléments révolutionnaires qui préféraient toujours l'action combative, dans les syndicats et les partis politiques. Ce phénomène a été fort bien exploité par les social traîtres de toutes nuances et de tout acabit. Ne se heurtant à aucune résistance de la part des éléments révolutionnaires du prolétariat, ils se sont acquis des positions solides dans la coopération. Ils disposent des fonds coopératifs et empoisonnent librement la conscience du prolétariat, par les gaz asphyxiants de leur idéologie opportuniste.



D'autre part, l'expérience de la Révolution russe a montré, avec évidence, quelles difficultés énormes s'opposent à l'organisation de l'approvisionnement et de l'échange, lorsque le prolétariat a pris le pouvoir et n'a pas mis préalablement la main sur la coopération. Le prolétariat a à s'emparer de cette position au moment où toutes ses forces doivent être tendues vers la défense du pouvoir et vers l'organisation de la nouvelle société, au moment où la coopération doit, sans tarder, aborder la besogne imposée par le nouveau pouvoir prolétarien. Or, la main mise sur la coopération ne peut se produire d'un seul coup. Il est impossible en un bref laps de temps d'épurer entièrement cette mare pourrie de la vieille coopération. Plusieurs importantes positions restent longtemps entre les mains des vieux coopérateurs, ennemis du prolétariat, qui sabotent le travail; par suite, l'organisation de l'approvisionnement et de l'échange est insuffisante—ce qui éveille le mécontentement des masses et affaiblit la puissance du nouveau pouvoir prolétarien.

Toutes ces circonstances démontrent avec évidence l'intérêt qu'il y a pour le prolétariat à chasser même avant la révolution les vieux chefs de la coopération—ces traîtres à la cause du prolétariat—de leur dernier refuge et s'emparer à temps de cette dernière citadelle, de ce dernier point d'appui des opportunistes d'extrême droite.

L'Internationale a compris à temps cette nécessité. Déjà à son III-e Congrès, dans l'été 1921, elle a mis à son ordre du jour la question du travail des communistes dans la coopération et a approuvé les thèses du rapporteur.

Ces thèses ne regardaient, pour ainsi dire, que les lignes générales du programme de l'action des communistes dans la coopération. Les questions de tactique, et encore moins celles d'organisation n'y étaient pas envisagées, même dans leurs traits généraux.

Ces thèses insistaient principalement sur ceci que la coopération doit cesser d'être la 3e forme du mouvement ouvrier, forme toute indépendante et isolée des autres, que l'activité de la coopération révolutionnaire doit se mêler d'une façon étroite à l'action des organisations révolutionnaires politiques et syndicales. Les thèses insistaient sur la nécessité de rejeter résolument le vieux mot d'ordre de la coopération opportuniste sur la soi-disante «neutralité politique», car sous le masque de cette formule les social-traîtres menaient, sans aucune gêne, leur politique

de transformation de la coopération en instrument de la bourgeoisie. Dans le domaine de l'organisation, les thèses adoptées indiquent seulement que les coopérateurs communistes doivent partout former des noyaux, que ces noyaux doivent s'unir dans le cadre régional et national, et que tout ce mouvement doit être dirigé par la section coopérative de l'I. C.

Cette section a été chargée de convoquer la première conférence internationale des coopérateurs communistes.

La section a mis en pratique cette dernière résolution. Le 1er Novembre, à Moscou, s'est tenue la première conférence des coopérateurs communistes.

A cette conférence étaient présents 36 représentants de 20 pays, avec voix délibérative ou consultative. Les délégués ayant voix délibérative représentaient la Russie, l'Ukraine, la Géorgie, l'Azerbeïdjan, l'Arménie, la République d'Extrême-Orient, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Bulgarie, la Pologne, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Esthonie, la Lituanie, de même qu'un représentant des pays anglo-saxons et les membres de la section coopérative. Des pays ayant un important mouvement coopératif, n'étaient pas représentés: La Tchéco-Slovaquie et la Belgique. Il manquait aussi un délégué de l'Angleterre. Les autres pays qui n'étaient pas représentés ont un mouvement coopératif peu important. Les travaux de la Conférence ont duré 6 jours du 1er au 5 novembre—chaque jour se tenaient deux séances. L'ordre du jour de la Conférence a été le suivant:

- 1.—Règlement de la Conférence.
- 2.—Rapport des délégués sur le mouvement coopératif dans leurs pays respectifs et sur l'activité des communistes dans la coopération.
- 3.—Le Communisme et la Coopération.
- 4.—Questions de tactique.
- 5.—Questions d'organisation.
- 6.—Elections.

Les rapports des délégués ont fait apparaître la crise du mouvement coopératif dans tous les pays, causée par la crise économique, les variations brusques du change, et l'offensive violente du capital. Dans ces conditions, la coopération ne peut prêter qu'une aide illusoire. La coopération, qui suit les vieilles méthodes d'action, ne peut prêter à l'ouvrier qu'un secours plus ou moins efficace. Même les chefs de la vieille coopéra-

tion sentent sa faillite, mais ils sont incapables de trouver de nouveaux chemins. Tout cela crée une base pour le développement et le renforcement des nouvelles idées révolutionnaires dans la coopération.

Tous les rapports constatent unanimement que les Partis Communistes d'Occident ont accordé très peu d'attention au mouvement coopératif et à l'action des communistes dans ce domaine. La presse du Parti accorde de fort mauvaise grâce ses colonnes à ces questions. Dans plusieurs pays la résolution du IIIème Congrès de l'I. C. sur la création de noyaux communistes dans les coopératives n'est pas mise en pratique. Le Parti ne désigne aucun militant pour l'action dans la coopération et ne cherche pas à en prendre la direction. Il ne s'efforce pas d'entraîner la coopération dans ses luttes politiques et économiques. Les plaintes les plus amères viennent de la France. Le Parti Communiste français ne faisait guère attention à la coopération, et ne donnait aucune directive aux camarades travaillant dans ce domaine. Voilà pourquoi tout y va à la débandade. Il est vrai qu'il existe une résolution engageant tous les membres du Parti Communiste à adhérer aux organisations coopératives et à y travailler. Mais cette résolution est restée sur le papier. D'après les données de l'enquête «la plupart des membres du Parti Communiste ne sont pas membres des coopératives». «Les ouvriers communistes seuls sont membres des coopératives»—annonce un autre passage de l'enquête. «Le Parti Communiste n'a pas jusqu'aujourd'hui occupé une attitude nette, par rapport aux tendances, nées au sein des coopérateurs communistes». Le Parti ne tend pas à gagner de l'influence sur la coopération, à assumer la direction de ce mouvement. «Le Parti Communiste, se plaint l'auteur d'une réponse faite à l'enquête, n'a jamais aidé le Comité. C'est à peine si nous pouvions, à l'origine, faire passer quelques articles dans l'«Humanité», approuvant notre action».

Les fruits de cette politique sont présents. Si le Parti Communiste ne manifeste pas la volonté de se lier plus étroitement avec les coopérateurs communistes, ces derniers lui payent de la même monnaie.

Notre Comité des coopérateurs communistes n'a aucune attache officielle avec le Parti communiste, mais il entretient de bonnes relations avec lui,—dit une réponse à l'enquête,—rien que «de bonnes relations» avec l'Etat major de tout le mouvement révolu-

tionnaire du prolétariat du pays! Et cependant l'un des principes essentiels de la coopération révolutionnaire est le rapprochement le plus étroit de toutes les formes du mouvement ouvrier, la soumission de tous à une seule volonté, à une seule direction, le travail d'après un plan unique, l'hégémonie du Parti Communiste sur toutes les organisations prolétariennes. Seul le front unique de toutes les organisations peut couronner de succès notre travail. Il n'est pas étonnant qu'un tel éloignement entre le Parti et les coopératives communistes et inversement, ralentisse le développement de la coopération révolutionnaire.

Plus est limité l'intérêt du parti pour la coopération, plus insuffisante est la cohésion dans ce travail, et plus il est difficile d'aboutir à l'unité. La France nous en donne une bien triste preuve. Voici ce que nous lisons dans une des lettres de nos camarades français:

«Aux Congrès coopératifs, nous avons été témoins de ce fâcheux phénomène: Lorsqu'un des camarades communistes prenait la parole contre le rapport des réformistes, un autre membre du Parti montait à la tribune, à la grande joie de nos adversaires, et réclamait le vote de confiance aux dirigeants de la coopération. De cette façon, la plupart des arguments contre l'action des communistes venaient de la part des membres de notre parti. A toute occasion opportune, les réformistes, inspirés par le désir de provoquer la scission et l'affaiblissement du Parti Communiste, notaient avec plaisir nos désaccords». Les Partis Communistes doivent surtout prêter une attention sérieuse à la coopération. Sinon l'absence de discipline se renforcera, deviendra une habitude et il sera plus tard encore plus difficile de lutter contre ce mal. A la guerre il faut occuper à temps toutes les positions. La prise retardée d'une position non occupée à temps, réclame de plus grandes victimes.

Or le moment de la lutte sérieuse des communistes dans la coopération est arrivé. Le mécontentement contre les vieux chefs, la vieille théorie et la vieille pratique se font jour partout. Les nouvelles idées révolutionnaires se répandent avec le vent. Cependant, l'action des communistes coopérateurs, quoique chaotique, faible et désorganisée, a eu un certain succès. Dans un des rapports de nos camarades français, nous lisons par exemple:—Les résultats favorables de notre action se manifestent le mieux aux votes de nos Congrès. En 1919, il n'y avait pas encore



de vote. En 1920, nos camarades ont eu 21 mandats sur le nombre total des 4000; en 1921, 51 mandats sur le même nombre, en 1922, 300 mandats pour les mêmes 4000. Chaque jour amène de nouveaux adeptes. Ce qui fait espérer des résultats prochains.

Dans certains pays, (par exemple la Hollande) il n'y a aucun rapport entre les communistes et la coopération. La section n'a aucune idée de ce qui se passe en Espagne, Portugal, Yougoslavie, Roumanie, Grèce, Lettonie, (je parle seulement des pays européens). Il faut noter le même éloignement entre la coopérative et les syndicats. D'autre part les rapports des délégués constatent que dans les pays où les communistes et le Parti s'intéressent quelque peu à la coopération, leur travail donne des résultats importants. La première place sous ce rapport appartient à l'Allemagne. 112 sections y sont organisées dans les sociétés coopératives dont les communistes font partie. Il y a des coopératives—il est vrai que leur nombre n'est pas grand—dont tout le conseil d'administration est composé de communistes. Pour établir une liaison entre les noyaux, on a organisé 20 représentations départementales.

De temps en temps sont convoquées des conférences départementales des coopérateurs communistes (en 1921 se sont tenues 3 conférences et en 1922-4) et parfois des conférences nationales. Il y a un journal spécial au service du mouvement «Le Coopérateur Communiste»; 5 journaux du Parti ont des suppléments coopératifs. Le Comité Central du Parti a une section coopérative, qui, il est vrai, ne dispose que de forces insignifiantes. Ainsi, le Parti Communiste d'Allemagne a commencé son action coopérative, mais il faut avouer qu'il ne fait pas assez dans ce domaine. «Les questions coopératives, dit une réponse à l'enquête jouent jusqu'ici dans le Parti le rôle de fille adoptée».

Cependant, il faut noter le succès, important pour le début, de l'action révolutionnaire dans la coopération. Le nombre des communistes organisés dans les coopératives augmente rapidement, de même qu'augmente leur intérêt pour l'action coopérative. Cela se manifeste par le nombre des délégués présents aux Conférences nationales. A la première en 1921 étaient présents 24 représentants de 16 départements, à la seconde conférence 30 représentants des 21 départements et à la 3e (20 Août à Weissenfeld) 96 représentants, et il faut noter que l'auteur de la réponse trouve que ce nombre serait encore

plus grand si la Conférence avait été mieux organisée.

En Allemagne, nous avons déjà plusieurs camarades expérimentés, aptes à ce travail. Si le Parti Communiste accorde à ce mouvement une attention sérieuse, on pourra sous peu en attendre des résultats brillants.

Les mêmes perspectives sont à attendre en Tchéco-Slovaquie si les communistes coopérateurs y mènent une action plus résolue.

Tous ces rapports des différents pays prouvent que le IV-e Congrès de l'Internationale Communiste doit répéter avec une insistance particulière la résolution du III-e Congrès sur l'obligation pour les communistes d'organiser des noyaux dans les coopératives et sur la nécessité pour les organisations du Parti de vouer à ce mouvement la plus grande attention.

Du rapport sur le communisme et la coopération et des débats sur ce rapport, il ressort avec évidence que le III-e Congrès de l'Internationale Communiste a très correctement indiqué les lignes essentielles du programme dans cette question. La première conférence des communistes coopérateurs n'y a introduit aucun amendement ni adjonction. Il n'y avait pas même de proposition dans ce sens.

Quant à la question de tactique, la Conférence a reconnu d'une façon catégorique la nécessité de prendre une part active à la lutte ayant trait à toutes les questions qui peuvent intéresser les coopératives ou les consommateurs.

Ils doivent mener cette lutte dans le plus étroit contact avec les Partis communistes et les syndicats rouges. La plus grande importance doit être attachée à la campagne contre tout ce qui contribue à la hausse des prix ou qui entrave la lutte contre la cherté de la vie. A ce domaine se rapporte la lutte contre toute augmentation des droits de douanes, d'octroi, des contributions indirectes, la lutte contre les tentatives d'imposer à la coopération des impôts excessifs ou spéciaux, la réclamation de la répartition des produits de première nécessité, etc. la participation des coopératives et de leurs membres à toutes les formes de cette lutte. Pour l'Allemagne, notamment, la participation des coopératives de consommation à la lutte que mènent les conseils d'usines a une grande importance au moment actuel. Les coopérateurs communistes doivent entamer une campagne énergique pour la participation de la coopération à cette lutte et au congrès des Conseils de fabriques.

En Italie, les coopérateurs communistes doivent tendre à entraîner dans la lutte contre le fascisme la coopération de consommation, de même que la coopération de production et la coopération agricole.

Les Communistes doivent aussi mener une agitation énergique contre le renforcement du militarisme qui entraîne l'augmentation des impôts, contre le danger de guerre, contre les tentatives d'intervention, etc.

La pratique seule d'une telle lutte, menée de pair avec les partis communistes et les syndicats rouges abolira le principe de la neutralité politique de la coopération, implanté profondément par les vieux dirigeants, et détruira l'idée de la coopération comme forme autonome, «la troisième forme du mouvement ouvrier». La pratique seule d'une lutte commune peut créer le front unique de toutes les formes du mouvement ouvrier et par suite l'unité complète de ce mouvement.

Mais ces problèmes ne renferment pas toutes les tâches des communistes dans la coopération. Ils doivent mener la lutte aussi par des méthodes purement coopératives, en recherchant les moyens les meilleurs dans les conditions actuelles pour l'action des coopératives, organes des travailleurs «paysans, ouvriers, artisans».

A cela se rapporte la question de la nécessité de renoncer à la ristourne des bénéficiaires et l'emploi des bénéficiaires pour l'augmentation des ressources au moyen de leur accumulation en un fonds de réserves indivisible, de même que pour la formation de fonds spéciaux, d'aide aux grévistes, aux lock-outés, aux victimes de la répression capitaliste.

A cela ce rapportent également, l'action parmi les femmes sociétaires et parmi les jeunes, la lutte contre la répercussion du socialisme, les guildes dans la coopération, etc.

Dans le domaine des questions d'organisation, la conférence a fixé les formes de l'action des communistes dans la coopération, depuis les noyaux communistes jusqu'à la section coopérative de l'Internationale Communiste. Cette Section sera composée de 20 représentants des différents pays élus aux Conférences internationales. Pour le travail courant est nommé un présidium de 7 membres. Ainsi, se basant sur l'expérience de l'action des communistes dans la coopération, la conférence a élaboré les principes de la tactique du mouvement et ses formes d'organisation.

En tenant compte de tout ce travail accompli, la Section propose à la séance plé-

nière du IVème congrès, d'adopter sur la question de la coopération la résolution suivante:

Projet de résolution du IVème congrès de l'I. C. sur la coopération.

Durant les dernières années qui précédèrent la guerre mondiale et encore plus durant cette guerre, la Coopération a pris dans presque tous les pays un essor puissant et a entraîné dans ses rangs de larges masses d'ouvriers et de paysans. L'offensive presque universelle engagée par le capital oblige les ouvriers, et surtout les ouvrières à apprécier encore davantage l'aide que peut leur prêter la coopération de consommation.

Les vieux chefs social-réformistes ont depuis longtemps fort bien compris l'importance de la coopération pour les buts qu'ils poursuivent. Ils se sont affermis dans les organisations coopératives et, de là, ils empoisonnent énergiquement la conscience des masses ouvrières, en troublant la conscience et l'activité même des ouvriers ayant l'esprit révolutionnaire. D'autre part, les partis social-démocrates, ayant entre leurs mains la direction du mouvement coopératif, puisent dans certains pays, dans les caisses des coopératives, les ressources matérielles nécessaires au soutien de leur parti. Sous le masque de la neutralité politique, ils soutiennent la bourgeoisie et sa politique impérialiste.

Tenant entre leurs mains la direction du mouvement coopératif, les vieux chefs de la coopération ne peuvent ou ne veulent ni comprendre les conditions sociales nouvelles, les buts nouveaux de la coopération, ni élaborer de nouvelles méthodes de travail. Ne voulant pas renoncer à leurs principes coopératifs, consacrés par l'âge, ils détruisent même le travail purement économique et en même temps toute la coopération.

Enfin ils ne font rien pour préparer le prolétariat à la réalisation des tâches immenses qui lui incomberont au moment où il prendra le pouvoir.

Toutes ces circonstances obligent les communistes à s'appliquer sérieusement à arracher la coopération des mains des social patriotes, pour la transformer d'un instrument au service des valets de la bourgeoisie en un instrument du prolétariat révolutionnaire.

Le IIIème Congrès de l'I. C. a examiné et approuvé les thèses concernant l'action des communistes dans la coopération. L'expérience d'une année et demie a justifié ces thèses. Le IVème congrès confirme encore



une fois ses thèses et invite avec insistance tous les partis communistes, tous les groupes et organisations, à aborder leur action dans la coopération. De même qu'il demande aux organes de la presse d'accorder dans leurs colonnes une place suffisante aux questions coopératives.

Pour compléter ces thèses, le IVème congrès souligne:

1.—La nécessité urgente de faire mettre en pratique par tous les partis communistes la résolution engageant tous les membres du Parti à être membres des coopératives et à y défendre la ligne de conduite communiste. Dans chaque organisation coopérative, les coopérateurs communistes doivent former un noyau, soit légal, soit clandestin. Tous les noyaux doivent être groupés en fédérations départementales et nationales avec à leur tête la Section Coopérative du C. E. de l'I. C.

Ces noyaux ont pour but d'établir la liaison avec la masse des ouvriers coopérateurs, de critiquer dans leur milieu non seulement les principes, mais surtout l'action de la vieille coopération et d'organiser toutes les masses mécontentes en vue de créer dans la coopération un front unique de lutte contre le capital et l'Etat capitaliste. Toutes les questions nationales des communistes coopérateurs doivent être liées avec l'I. C. à l'aide de la section coopérative de ce dernier. Mais les coopérateurs communistes ne doivent pas chercher à isoler les coopérateurs révolutionnaires ou appartenant à l'opposition, car cette façon de procéder entraînerait non seulement l'effritement des forces, mais aussi l'affaiblissement du contact des coopérateurs révolutionnaires avec les larges masses ouvrières. Les mêmes causes obligent à s'abstenir de faire sortir les sociétés coopératives nationales de l'Alliance Internationale Coopérative. Par contre, les communistes doivent réclamer l'adhésion et l'acceptation par cette Alliance de toutes les coopératives nationales où les communistes ont la majorité, et qui n'y sont pas encore affiliées.

2. Les coopérateurs communistes, de même que les comités centraux des partis communistes doivent mener une lutte énergique contre cette illusion que la coopération pourrait par ses forces seules aboutir au régime socialiste au moyen d'une incorporation lente dans le socialisme, sans la prise du pouvoir par le prolétariat. Une seconde illusion serait d'affirmer qu'elle est capable, en usant de ses vieilles méthodes, d'obtenir une amélioration importante dans la situation de

la classe ouvrière. Il faut combattre non moins énergiquement le principe de la soi-disant neutralité politique, qui cache un soutien ouvert ou masqué de la politique de la bourgeoisie et de ses valets. Cette campagne ne doit pas seulement revêtir la forme de la propagande théorique; on doit la mener aussi en faisant participer la coopération à la lutte politique et économique menée actuellement par les partis politiques et les syndicats rouges en vue de la défense des intérêts des travailleurs. A cela se rapporte, par exemple, la lutte contre l'augmentation des impôts, surtout contre les impôts indirects à la charge du consommateur, la lutte contre les impôts excessifs ou spéciaux sur les coopératives et sur le chiffre d'affaires, la lutte contre la cherté de la vie, la réclamation de cession aux coopératives ouvrières de consommation, de la répartition des produits de première nécessité, la lutte contre le militarisme, qui provoque l'augmentation des dépenses de l'Etat et par conséquent l'augmentation des impôts, la lutte contre la folle politique financière des Etats capitalistes aboutissant à la baisse du change, la lutte contre le Traité de Versailles la lutte contre le fascisme, qui, partout, met en ruines les organisations coopératives, la lutte contre les menaces de guerre, la lutte contre l'intervention, la lutte pour les traités de commerce avec la Russie, etc.

Les coopérateurs communistes doivent tendre à faire participer leur organisation à ces campagnes, à côté des partis communistes et des syndicats rouges, et à réaliser de cette façon le front unique du prolétariat.

Les Communistes coopérateurs doivent réclamer de leurs organisations qu'elles prêtent leur aide aux victimes de la terreur capitaliste, aux grévistes, aux lock-outés, etc. Les Communistes coopérateurs doivent demander énergiquement dans leurs sociétés l'organisation du travail de propagande et s'emparer de ce travail.

3. Parallèlement à cette participation énergique à la lutte politique et économique du prolétariat révolutionnaire, les coopérateurs communistes doivent mener dans leurs organisations une action purement coopérative afin d'attribuer à cette action le caractère imposé par les nouvelles conditions et les nouvelles tâches du prolétariat: l'union des petites sociétés de consommation, le renoncement aux vieux principes de la répartition de ristournes, des bénéfices et l'emploi de ces derniers au renforcement de la puissance

de la coopération, la création au moyen de ces bénéfices d'un fonds spécial de secours aux grévistes, la défense des intérêts des employés des coopératives, la lutte contre tel crédit des banques qui peut être dangereux pour la coopérative. Lorsqu'il y a une augmentation des actions, les communistes doivent demander que les ouvriers qui n'ont pas le moyen pour payer les actions ne soient pas exclus des sociétés et des conditions plus faciles pour eux, etc. Les noyaux de coopérateurs communistes doivent de même lier étroitement leur action à celle des organisations ouvrières et des Jeunesses communistes en vue de mener, grâce aux forces unies des ouvrières et des jeunes, une propagande coopérative conforme aux principes communistes. Il est nécessaire de commencer une lutte énergique contre la bureaucratie au sein des coopératives, qui, se déguisant sous des devises démocratiques, a changé le principe démocratique en une phrase vide, qui manoeuvre à son gré sans être soumise à aucun contrôle, qui évite de convoquer des assemblées générales, qui ne compte pas avec les masses ouvrières organisées dans ces coopératives. Il est indispensable enfin que les noyaux de coopérateurs communistes fassent passer leurs membres sans excepter les femmes, dans les comités de direction et les organes de contrôle et qu'ils prennent des mesures pour armer les communistes des connaissances et des habitudes indispensables à la question des coopératives.

Lauridan.—La thèse et la résolution du III-e Congrès rappelées dans la motion qui nous est présentée, ont traité la question coopérative d'une façon qui me paraît trop générale.

La critique devait apporter des précisions qui ne semblent pas être venues de l'Occident jusqu'à Moscou. Le camarade Mechtcheriakov se plaignait tout à l'heure de ce que l'on n'avait pas en France, particulièrement, fait tout le travail suffisant dans les coopératives. D'autre part le rapport qui nous est soumis par le camarade Mechtcheriakov s'attache surtout aux coopératives de consommation.

Sans doute, je suis d'accord avec le rapporteur sur l'importance du rôle des coopératives de consommation et je voudrais qu'on y apporte demain toute l'attention nécessaire parce qu'il y a danger très grand qui est celui-ci: C'est que la coopérative peut servir à tous les usages.

En 1876, lorsque Guesde est revenu d'exil, il rencontra à une conférence des coopéra-

teurs un esprit tellement neutraliste qu'un secours ayant été demandé pour les grévistes de Montceau-les-Mines, un membre du Conseil des coopératives, Chabert, s'est dressé et, au nom de la neutralité politique, a fait refuser le secours demandé.

Cette même neutralité politique a servi la politique patronale et la politique chrétienne pour essayer de combattre les coopératives ouvrières. Un patron de Roubaix, Motte, disait un jour au même Jules Guesde qui avait dans le Nord répandu l'idée des coopératives et fondé la première coopérative ouvrière à Roubaix, Motte disait que la coopérative ouvrière n'était ni plus ni moins que la «vache à lait» des révolutionnaires.

Il est donc prudent de surveiller la coopération de très près et ce serait de notre côté commettre une faute capitale si l'on arrivait à croire que la coopération peut préparer les éléments de la nouvelle société. L'élément matériel, l'élément personnel, ce n'est pas la coopérative qui le prépare, c'est le capitalisme lui-même, c'est la concentration qui les forme.

Et Guesde avait une définition magnifique qui est celle-ci: «pour les ouvriers le Communisme de l'atelier leur suffit». Il est donc bien entendu que, d'une part, il faut regarder ce que font les coopératives et d'autre part, ne leur donner qu'une importance relative, faire que ces coopératives puissent construire des abris et surtout fournir des munitions au prolétariat en lutte. Dans le Nord de la France toutes les coopératives ont créé des maisons du peuple pour les organisations ouvrières; elles distribuent des secours de grève et des secours de chômage. Certaines coopératives allouent des subventions directes ou indirectes au Parti.

Ceci peut se traduire par une formule typique: La Coopérative doit être aujourd'hui l'auxiliaire du Parti, elle devra être demain l'auxiliaire du pouvoir prolétarien.

C'est pourquoi il est nécessaire, il est indispensable que les communistes montent à l'assaut des coopératives.

Je parlais tout à l'heure de la tradition du Nord et du Pas-de-Calais. Il y a là-bas, de nombreuses coopératives, un mouvement coopératif parreil à celui qui existe en Belgique. Aussi, le Parti Socialiste, après la scission de Tours, a-t-il voulu faire exclure les communistes des coopératives.

Dans certaines coopératives, les communistes sont en majorité par exemple à Tourcoing, ville de 80.000 habitants, à Halluin,



qu'on a surnommée en France Halluin-la-Rouge, à Marcq-en-Barooul, à Solesmes, mais à Roubaix, les communistes sont en minorité. Les dissidents, par une série de manoeuvres inavouables ont réussi à exclure les communistes des coopératives. Les communistes sont allés construire une autre coopérative en face de la coopérative dissidente. Cette coopérative prolétarienne de Roubaix qui a un an d'existence, a fait pendant les 6 premiers mois 500.000 francs d'affaires. Elle a une propriété de 1000 mètres carrés, des fours de boulangerie, un magasin de charbon sur le canal, café, salles de réunion, de musique, etc.

Ces succès évidents sont en train de tenter les communistes des autres régions et des autres villes du Nord.

On part de ce principe qu'il ne faut pas donner l'argent aux réformistes, aux dissidents et, partant de ce principe, les communistes soutiennent dans les coopératives dissidentes la neutralité politique. Je sais bien que c'est pénible pour les communistes de donner de l'argent aux dissidents et de subventionner le Parti social-démocrate. Si ce geste est pénible, la réponse qui fait appel à la neutralité des coopératives est une erreur profonde. Il ne s'agit pas d'attaquer le principe de la subvention, mais le Parti qui en profite, il faut réclamer la subvention pour le véritable parti ouvrier, c'est à dire pour le Parti Communiste.

Je signale au camarade rapporteur cette coopérative communiste isolée dans le Nord qui peut demain prendre l'importance d'un symbole et entraîner tout un mouvement de scission dans les coopératives. L'unité, voilà le mot d'ordre.

Naturellement, les communistes de Roubaix seront obligés de soutenir cette coopérative communiste de Roubaix. Cependant ils doivent par tous les moyens possibles demander l'admission de cette coopérative dans la Fédération Coopérative de France.

J'espère que sur ce point, les communistes français comme tous les autres communistes, sauront soutenir l'admission de nos camarades communistes de Roubaix.

Par ailleurs, s'il y a des noyaux d'exclus il faut imposer leur réadmission dans les coopératives tout en prévoyant les moyens matériels de monter une coopérative comme celle de Roubaix après avoir épuisé la procédure de conciliation.

Ceci pour les coopératives de consommation, sur lesquelles d'ailleurs le rapport est

très éloquent et très complet. Mais il y a d'autres formes de coopératives. Il y a surtout les coopératives agricoles. Je ne parle pas des syndicats d'ouvriers agricoles, qui ne sont, au fond, que des salariés au même titre que les ouvriers industriels, je parle des syndicats des petits fermiers, des métayers, qui parfois s'assemblent avec les petits propriétaires.

Doit-on s'opposer à la formation de ces syndicats? Est-ce qu'on ne peut pas voir dans les petits propriétaires paysans cette double fonction économique à la fois travailleur et exploitateur. Est-ce qu'on ne doit pas au contraire essayer de l'amener dans ces syndicats qui sont de véritables coopératives pour les achats et les ventes en commun.

Entrer dans ces coopératives est une nécessité non pas parce que les coopératives peuvent aider à socialiser le sol, personne ne pense cela—mais parce que dans ces instants de vie en commun on peut faire pénétrer dans le cerveau individualiste des paysans cette idée d'une société nouvelle qui doit faire disparaître l'individualisme de la société actuelle.

C'est un moyen de pénétration, d'éducation, qui familiarisera le paysan avec cette idée que le communisme est une restitution à chacun de la part à laquelle il a droit dans la collectivité et surtout sous le régime de la collectivité.

Il existe aussi des coopératives de production dont on ne parle pas ou dont on parle peu. Le V-e Congrès, le Congrès de l'année prochaine devra certainement accorder une attention spéciale à ce point à la fois délicat et dangereux. Loin de moi l'idée de défendre les coopératives de production à qui il est bon de répéter qu'il est absurde de croire que l'on puisse faire autre chose que du capitalisme dans le régime capitaliste. Mais fermer les yeux devant le danger n'est pas une solution.

Les camarades du Nord se sont posé cette question des coopératives de production et même sont allés plus loin dans cette question, il ont envisagé la banque du travail collectif qui drainerait les économies des ouvriers, qui ramasserait l'argent des ouvriers afin qu'ils n'aillent pas le remettre au capitalisme ou à l'Etat anti-prolétarien.

L'étude est le commencement du danger et la réalisation est le danger lui-même. Les ouvriers ont lancé des coopératives de production. A Tourcoing il existe une fabrique de tissus: «La solidarité ouvrière». C'est une

coopérative de production qui fonctionne depuis de nombreuses années. Je signale celle-là qui est isolée, tandis qu'il en est d'autres, plus nombreuses qui sont dans notre région dévastée les coopératives de reconstruction.

Ces coopératives de reconstruction—que nous n'avons pas pu éviter,—que nous avons été obligés de laisser fonctionner—ces coopératives de construction ou éveillé l'idée de «ghildes». Ces ghildes sont défendus aujourd'hui par l'Ustica, «L'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture».

Ces ghildes sont étudiés en même temps par la fédération révolutionnaire du bâtiment. Il est de toute nécessité que le Parti Communiste fixe lui-même sa pensée et que l'Internationale Communiste dise ce qu'elle pense de ces ghildes et ce que pourrait être leur résultat en France et ailleurs.

De la coopérative de reconstruction il n'y a qu'un léger espace de temps jusqu'à la coopérative d'entretien dans laquelle se ligueraient les petits propriétaires. Si l'on considère que les ouvriers, soit par l'effet de la loi sur les habitations à bon marché, soit par d'autres procédés, sont devenus petits propriétaires, il faut adopter cette conclusion de les avoir avec nous et non pas de les dresser contre nous. Tous les ouvriers, d'ailleurs, petits propriétaires ou non, s'intéressent au problème du logement qui devient de plus en plus pressant. A telle enseigne qu'en France les Fédérations de locataires obtiennent un succès remarquable. C'est un champ d'activité qu'il est bon de ne pas laisser aux adversaires. On doit parler de la socialisation des logements: on peut trouver une formule qui empêche les locataires ouvriers de se dresser contre les ouvriers, propriétaires de bicoques. Cette formule montrera aux petits propriétaires que le capitalisme n'aura pour eux aucune pitié et que la coopérative de reconstruction devenue coopérative d'entretien sera facilement exploitée par la bourgeoisie au nom des soi-disants intérêts de ces petits propriétaires qui ne sont presque tous que des ouvriers.

Il est évident que la tâche première du communisme dans tous les pays et en particulier en France, est de rendre aux sources de la Révolution leur pureté en accordant au prolétariat industriel l'importance et l'attention que ce prolétariat mérite. Mais cette tâche exige aussi la neutralisation des

éléments qui peuvent servir la cause de la contre-révolution.

C'est pourquoi, j'ai voulu apporter quelques observations pratiques au rapport du camarade Mechtcheriakov et que je dis comme lui que nous devons dans le domaine des coopératives apporter avec notre fierté de communistes notre ardeur combative, notre vigilance théorique et notre foi révolutionnaire.

Henriet.—Camarades, à la Conférence coopérative qui s'est tenue à Moscou avant ce Congrès, nous avons été unanimes à ne pas entreprendre de discussions durant le Congrès sachant très bien que, comme nos camarades communistes ne s'intéressent pas énormément à la coopération, il y aurait de grandes chances, si la discussion durait longtemps, pour ne parler que devant des banquettes.

Nous ne sommes pas très glorieux de cela, mais comme c'est un fait, nous ne pouvons pas le passer sous silence.

Nous avons pensé également que nous n'entreprendrions pas le Congrès des sociétés coopératives de production. Le problème est extrêmement complexe et d'ailleurs nous étions à peu près unanimes à reconnaître qu'en régime capitaliste, les sociétés de productions accaparent les travailleurs qui s'y adonnent, de telle façon qu'ils sont complètement neutralisés pour l'action révolutionnaire.

Pour qu'une société de production puisse arriver à se développer, elle a besoin de 3 choses:

- 1° Un capital suffisant,
- 2° Des techniciens et des administrateurs expérimentés.
- 3° L'écoulement des produits.

Or, il est extrêmement rare de trouver ces trois conditions dans les sociétés de production, organisées par les ouvriers en régime capitaliste.

En règle générale, c'est d'abord le capital qui manque. On est obligé de recourir à des subventions ou à des emprunts aux capitalistes et par conséquent on se trouve sous la domination, sous l'emprise, soit des gouvernants bourgeois qui subventionnent les sociétés coopératives de production pour les domestiquer, soit des capitalistes qui un jour ou l'autre quand la technique ou l'administration ne sont pas suffisantes, deviennent à leur tour les propriétaires de l'organisation de production.

Il y a donc, un très grand danger du point de vue de la constitution même, c'est—



à-dire de la chose la plus nécessaire en régime capitaliste pour les communistes, à ne pas entreprendre l'organisation des coopératives de production.

Un autre inconvénient réside dans la technicité et l'administration; le fait de créer une association n'indique pas que l'on a toutes les qualités administratives et techniques nécessaires. En outre on peut dire que l'écoulement des produits en régime capitaliste, n'est en aucune façon assuré, car les coopératives se trouvant liées au régime capitaliste subissent comme ce régime des crises de surproduction ou de sous production, qu'elles ne peuvent éviter. En fait elles ne peuvent se développer qu'autant qu'elles épousent complètement le régime capitaliste. Dans ces conditions les camarades qui s'en occupent sont presque totalement perdus pour la cause révolutionnaire.

A notre époque si troublée, où nous nous trouvons en face de crises de plus en plus sérieuses, je demande aux camarades communistes, avant d'entreprendre une telle organisation de bien réfléchir. La situation n'est plus comme autrefois où le régime capitaliste semblait assuré. Aujourd'hui, au contraire, un communiste doit d'efforcer de ne rien entreprendre qui puisse briser son élan, qui puisse gêner sa propre liberté dans la propagande et dans l'action communiste.

On a parlé tout à l'heure de ghildes. Je tiens également à prévenir nos camarades que les ghildes ne sont autre chose que des sociétés de production ordinaires avec cette différence que dans leurs statuts elles ne prévoient pas de distribution de bénéfices à leurs actionnaires, et que très souvent elles entraînent dans leur orbite les syndicats de travailleurs eux-mêmes. Dans ces conditions les inconvénients que j'ai signalés tout à l'heure pour les individualités communistes se trouvent décuplés par le fait qu'on entraîne les syndicats, même les plus révolutionnaires, dont on parlait tout à l'heure vers la forme la plus réformiste, c'est-à-dire dans la croyance que l'on peut faire quelque chose de durable, de sérieux, d'utile, en régime capitaliste.

Lauridan. Pourquoi n'avez-vous pas dit cela dans le rapport? Puisque vous avez cette opinion, il fallait le dire, c'est tout ce qu'on vous demandait.

Nous avons dit dans le rapport que nous mettions les camarades en garde contre les sociétés de production qui s'appellent les ghil-

des. Nous n'avons pas voulu développer cela pour les raisons que j'indiquais tout à l'heure.

Lauridan. Le danger est là; vous faites comme l'autruche, vous vous mettez la tête sous l'aile.

Lauridan a parfaitement raison. Le danger est grand pour lui, mais ne paraît pas grand pour les coopérateurs communistes.

Il y a depuis 70 ans, une tendance dans la classe ouvrière à s'émanciper du capitalisme. On a tenté divers systèmes, celui de Prud'hom, celui de Bucher, qui ont essayé de pousser la classe ouvrière à s'organiser en sociétés de production. Jusqu'en 1879, dans nos congrès ouvriers, en France, on ne parlait que de sociétés de production. Il semblait que les syndicats n'étaient pas faits pour défendre la classe ouvrière dans la lutte de classe, mais uniquement pour servir de noyaux à la formation de sociétés de production.

Les premières sociétés de production ont été fondées dans la période de 1840 à 1848. En 1848, grâce à une subvention du gouvernement provisoire, des sociétés de productions sont écloses partout en France. Pendant toute la durée de l'Empire, c'est-à-dire 1848 à 1870, le système Prud'hom, le «mutualisme» y poussait également. Plusieurs milliers de sociétés ont été formées à cette époque et elles sont presque toutes mortes.

Les seules qui ont survécu sont devenues comme celles qui subsistent de la période 1848, la société des Lunettiers de Paris est la pire des sociétés capitalistes.

Depuis, à la suite des congrès ouvriers, jusqu'en 1879, une organisation des sociétés de production s'est fondée en France, elle porte le nom de Chambre Consultative des Associations Ouvrières de Production, qui en comprend environ 150. On peut dire que pas une n'aurait vécu si elles n'avaient obtenu le concours des subventions de l'Etat et si elles n'avaient eu des faveurs pour avoir des entreprises de la part des administrations et de la ville de Paris.

Par conséquent les faits jugent la question, qu'il n'est pas utile de discuter plus longtemps, car cette expérience de 70 années, qui n'est pas spéciale à la France, mais qui est aussi commune à l'Angleterre où le système de Robert Owen avait aussi pour base l'organisation de sociétés de production, système qui fit faillite complètement. Et celui qu'on essaie de renouveler aujourd'hui et qui est propagé par nos camarades de l'Ustica procède également des mêmes principes; sous prétexte qu'en théorie cela peut se faire, nos

camarades essaient d'obtenir la réalisation au nom de certains enseignements qui ont été acquis en Allemagne.

Mais ce qu'ils ne disent pas, ce qu'ils ne disent jamais c'est que les sociétés de production organisées sous la forme de ghildes, en Allemagne, si elles ont rendu quelques petits services à la classe des petit-bourgeois allemands, n'ont donné de bénéfices qu'en raison même de la situation momentanée, créée par huit années de non-construction. Il a fallu trouver immédiatement la possibilité de loger la population surabondante. Mais le jour où les relations redeviendront à peu près normales, les fameux bénéfices réalisés par les ghildes allemandes tomberont exactement comme les bénéfices des sociétés capitalistes, car elles seront concurrencées par celles-ci.

Il n'y a jamais eu de prospères que les coopératives d'artisans, il en est ainsi non seulement en France, mais aussi en Angleterre. Le camarade Béatrix Webb qui a étudié les coopératives d'Angleterre a montré dans quelles conditions, elles étaient tombées les unes après les autres entre les mains des capitalistes, ou ont complètement disparu, laissant après elles une désillusion mortelle pour la classe ouvrière et la lutte de classe.

Il faut donc que nos camarades communistes ne s'engagent pas sur cette voie sans tenir compte de l'expérience, des faits.

J'ai pris la parole non pas seulement sur ce sujet, mais sur le rôle social de la coopération. Lauridan disait tout à l'heure, toujours d'après la théorie de Jules Guesde que les coopératives n'avaient aucune valeur sociale, si ce n'est celle de donner certaine éducation sociale collective ou d'apporter une aide au Parti et à l'action révolutionnaire. Je ne suis pas de cet avis et je pense que la coopération est une puissance immense de révolution sociale. Je ne suis pas, moi, coopératiste; je n'ai pas épousé les doctrines de Charles Gide qui, dans un rêve magnifique, pensait grouper tous les capitalistes et tous les ouvriers dans des sociétés de consommation et, petit à petit, à l'aide des capitaux accumulés dans ces sociétés, aurait transformé le monde et aurait fait disparaître l'antagonisme, les contradictions économiques entre la production et la consommation et qui aurait créé en somme une société communiste.

Le rêve de Charles Gide était un beau rêve, mais ce n'était qu'un rêve.

En résumé, la bourgeoisie a adopté cette théorie parce que lorsqu'on l'approfondit on se rend parfaitement compte que la coopération se trouvant en concurrence avec le capitalisme ne peut pas arriver au résultat préconisé par Charles Gide et si cette théorie pouvait donner l'illusion à la classe ouvrière pendant 25, 30, 40 ou 50 ans, c'était toujours un denier donné à la société capitaliste. C'est le rêve de Charles Gide qu'ont repris nos ex-camarades réformistes de l'Alliance Coopérative.

En 1910, quand le Parti Socialiste français a décidé d'entrer dans la coopération avec quelques phrases révolutionnaires autour, c'était tout de même la thèse de Charles Gide que l'on avait adoptée. Si le Parti Socialiste lui-même ne s'en soucia pas beaucoup, il y eut des camarades qui virent depuis l'intérêt qu'il y avait d'entrer dans les sociétés de coopératives de consommation et qui s'introduisirent dans ces sociétés où ils sont aujourd'hui les plus grands défenseurs de la thèse de Charles Gide. Ceux qui demandent la neutralité politique et endorment la classe ouvrière.

Lauridan—Toi aussi. Tu semblais dire tout à l'heure que le Parti n'avait rien à voir dans les coopératives et que tu n'épousais pas l'idée de Gide tu ne voyais pas dans les coopératives la possibilité de donner les munitions au Parti. Il faut s'entendre sur ce point.

Je dis que les camarades de notre ancien Parti ont vu l'intérêt qu'il y avait à entrer dans la coopération, non pas pour les subsides au Parti, ce qui d'ailleurs n'est jamais défendu aux coopératives, mais pour se créer une belle situation, bien tranquille, à l'abri des atouts de la politique, des crises, des tempêtes qui sont continuelles dans nos groupements politiques, et pour être devant une table toujours bien servie.

D'autre part, pendant la guerre, après la trahison générale, ceux qui étaient dans les coopératives n'ont pas eu besoin de chercher à comprendre la valeur de la coopération pour s'emparer de tous les postes de direction des coopératives, parce qu'ils sentaient à leur tour que la coopération pouvait leur fournir des subsides considérables et sous le manteau de la neutralité politique, ils ont tranquillement fait avec les subsides donnés par les coopératives, même communistes, la politique des dissidents, des social-démocrates, la politique de réaction. En France, la fédération



nationale à laquelle les coopérateurs versent 336.000 francs de cotisation, a un journal tirant à 150.000 exemplaires payés par les sociétés coopératives qui ne fait qu'une politique de réformistes, de neutralistes, absolument réactionnaires et dont les communistes font aussi les frais. De sorte qu'au fond, profitant de la situation générale de la coopération et même des idées préconisées par Jules Guesde, on fait une politique réactionnaire, non pas directement, mais d'une façon détournée. Dans les sociétés dont nous faisons partie, la même question se pose de la même façon.

Nous ne sommes pas tous d'accord dans les sociétés coopératives. Les assemblées générales sont rarement d'accord, mais nous le sommes pour faire de la propagande, pour verser des bénéfices, soit au fonds de développement, soit pour la solidarité sociale, soit pour la propagande communiste, et cette propagande nous permet de tous côtés de développer les principes communistes tout en restant dans le domaine économique.

Mais ceci n'est qu'un côté de la question. Si ce n'était uniquement que pour donner des subsides au Parti, ce ne serait pas suffisant, parce que la coopérative a aussi ses dangers. Une assemblée générale, après avoir donné pour la propagande communiste, peut très bien donner pour la propagande réformiste.

Lauridan—C'est à nous à faire notre devoir au sein de la coopération.

— Je vois dans la coopération une autre forme d'action sociale. Quand c'est en régime capitaliste, la coopération ne peut guère donner ce que nous venons d'indiquer; mais par exemple, lorsqu'il s'agit d'une société comme la Russie où le prolétariat a pris la direction politique, où la dictature du prolétariat existe, il n'en est pas de même: si le but de la Révolution est la socialisation, cela ne veut pas dire que tout socialisé est formé sous le communisme. Il y a une multitude d'organismes économiques qui restent individuels et ne peuvent être socialisés. Il est facile de parler de socialisation lorsqu'il y a de grandes propriétés, de grandes usines où les ouvriers sont déjà organisés, où déjà il y a une mentalité spéciale pour prendre la direction et où il existe des conseils d'ouvriers. Mais des syndicats sont impuissants à socialiser la petite industrie, la paysannerie, l'artisanerie, le commerce et l'échange. C'est là la question. Et dans la République où nous sommes actuellement, on

en a fait une épreuve cruelle, parce que l'on ne s'était jamais occupé de la coopération auparavant. On la considérait inutile et susceptible même d'empêcher la Révolution. J'ai entendu des socialistes déclarer en montrant un exemple de la société de Bâle, où la coopération est la plus développée du monde entier, que les bas prix auxquels étaient vendues les marchandises dans la coopérative de cette ville, était une cause de dégénérescence pour la classe ouvrière, parce qu'ils permettaient au patron de diminuer les salaires, on ne tenait pas compte de la résistance des ouvriers à la baisse des salaires. C'était la loi d'airain portant le salaire au prix minimum de la vie. Ne s'étant pas occupé de la coopération, les communistes russes ont vu saboter celle-ci par les menchéviks qui l'avaient en mains. A cette époque la coopération fournissait les  $\frac{3}{4}$  du ravitaillement de la Russie et les bolchéviks ont été obligés, en raison des résistances qui existaient dans la coopération, de la détruire à leur tour, de la ramener au rôle d'un simple organe de distribution puisque l'Etat s'était chargé de la réquisition, de tout ce qui concerne le ravitaillement. De cette méconnaissance préalable de la question, il est résulté ceci! C'est que nous avons aujourd'hui la „NEP“, que l'on aurait peut être pu éviter si au lieu d'être obligés de détruire la coopération dont on avait pas compris le rôle dans l'organisation sociale, on avait su se servir de cette coopération. Evidemment, la coopération n'est pas une forme définitive de société, c'est une forme provisoire. Elle se sert du capital, mais elle ne le sert pas. Elle est démocratique par essence, elle a une forme qui permet à toute personne qui s'intéresse à la coopération, d'avoir une voix, quel que soit le capital versé. Par conséquent la valeur de la coopération du point de vue social est indiscutable, surtout si au lieu de distribuer les bénéfices à chacun, comme dans certaines sociétés, ce qui est bien individualiste, si on supprime la ristourne de ces bénéfices et qu'on les consacre à la création de capitaux collectifs indivisibles, on aboutit à un régime de socialisation par un moyen indirect.

Cachin Vous retombez dans le cas de Charles Gide.

— En régime capitaliste, je comprends, très bien cette observation parce qu'en régime capitaliste, la coopération ne peut pas se développer complètement en raison de la concurrence. En Italie, par exemple, le fascisme brûle les coopératives, mais en régime, com-

me celui de la Russie ou la révolution est faite, où la dictature du prolétariat s'exerce, c'est le seul moyen de parer aux inconvénients de ce qui reste du régime capitaliste dans l'organisation de la dictature du prolétariat.

Il n'y a pas d'autres méthodes. Ce n'est pas la force qui peut obliger les 100 ou 120 millions de paysans russes à s'organiser en collectivité.

Il faut les y amener par des moyens autres que la violence. Il faut donc obtenir cela par des moyens indirects. Et Proud'hon dont je n'épouse pas les doctrines, disait, dans sa polémique avec Marx: Marx ne pense qu'à la Révolution. Mais lui qui était représentant des petites industries parisiennes sentait que le Révolution prédite par Marx dans le Proletariat mondial, supposait un prolétariat déjà formé, avec une grande industrie existante, alors que celle-ci n'existait pas à cette époque à Paris.

C'est cette constatation qui était à la base de cette fausse doctrine sociale qui tendait à opérer cette socialisation par la coopération de production. Mais si Proud'hon s'est trompé en régime capitaliste, je suis persuadé que les Soviets ne se trompent pas et qu'en effet lorsqu'ils ont établi la „Nep“, ils ont réorganisé la coopération de consommation et de production, de façon à empêcher le développement du régime économique capitaliste par la concurrence de ces sociétés.

Et pour cela qu'a fait le gouvernement des Soviets? Il a fourni les fonds, les établissements nécessaires et il a mis à la disposition des coopératives tout ce qui peut leur être utile pour déterminer leur agrandissement, leur développement. A notre première réunion de la conférence, le camarade secrétaire du Soviet de Moscou est venu nous dire qu'il était heureux de voir des communistes s'occuper de la coopération, car si on avait su organiser la coopération et si elle s'était trouvée entre les mains des communistes cela aurait peut être évité la nouvelle politique.

Comme l'a dit Lénine, il y a une période transitoire à passer. Ce n'est pas la dictature du prolétariat qui suffit à transformer le monde en communisme, nous n'avons pas passé au commencement de la révolution cette période transitoire, car nous avons eu beaucoup d'autres chats à fouetter et bien des choses à détruire pour les empêcher de nous tuer. Mais si vous avez l'intelligence de savoir vous servir des moyens à votre disposition,

vous éviterez les bêtises que nous avons faites, vous pourrez organiser le communisme. Vous pourrez après la dictature du prolétariat socialiser les grands moyens de production et mettre la coopération à la base de tous les organismes économiques qui seront encore à base capitaliste et individualiste.

Voilà ce que signifie la coopération communiste. (Applaudissements).

Marchlewski, président: Comme il n'y plus aucun orateur inscrit, la parole est au cam. Khintchouk pour conclure.

Khintchouk: Cette polémique entre Lauridan et Henriot n'a pas de rapport avec la question. De sorte qu'il n'a pas été parlé sur la vraie question.

Le camarade Lauridan avait tort de nous reprocher d'avoir oublié les coopératives de production. Nous n'avons pas parlé de cette question dans la résolution parce qu'elle n'est pas encore étudiée. Nous en avons parlé dans la conférence des coopérateurs communistes et nous avons adopté une résolution qui dit dans son paragraphe 11: «Les coopératives de production et de crédit, qui sont presque toujours des unions de la petite bourgeoisie, sont incapables de mener la lutte contre le capital et pour cette raison sont condamnées à mort ou à se convertir en sociétés d'actionnaires capitalistes». Je vous lis seulement une partie de la résolution, le paragraphe 11; vous voyez que nous connaissons le sujet.

Si nous n'avons pas osé en parler dans notre résolution ici, c'est que le Congrès de l'I. C. est une chose trop grande pour y parler d'une question encore insuffisamment étudiée.

Nous renvoyons cette question au Vème Congrès international, auquel nous présenterons un projet de résolution spécial. Henriot n'avait pas raison de dire que nous avons maintenant la N. E. P. parce que nous n'avons pas eu auparavant la coopération. Le but de la «Nep» est de construire le capitalisme d'Etat et la coopération n'y peut rien.

Henriot a raison s'il dit qu'avec des coopératives communistes bien développées avant la Révolution, la tâche de celle-ci serait plus facile, mais la «Nep» existerait tout de même. La Coopération ne pourrait pas entrer dans cette question.

Lauridan a fait observer qu'il faut conserver l'unité du mouvement coopératif; ici il a complètement raison. Nous sommes partisans de cette unité, nous en avons parlé dans les résolutions du III-ème Congrès. Nous



n'avons pas redit ces choses au IV-ème Congrès, parce qu'on ne peut pas répéter toujours la même chose.

En tout cas maintenant en Russie nous faisons tout ce que nous pouvons pour rendre universelle l'Alliance coopérative et l'étendre à la Bulgarie qui n'y entre pas. Nous sommes encore avec vous pour penser que les communistes devront rester dans les coopératives, qu'il faut conquérir les sociétés coopératives comme il faut conquérir les syndicats. Nous n'avons pas le droit d'abandonner à nos ennemis la force coopérative. Essayer de créer un mouvement coopératif à part, en Egypte par exemple, on n'y réussira jamais; il faut le conquérir tout entier.

L'importance de la coopération n'est pas encore bien comprise par les communistes. Elle est cependant un moyen excessivement

puissant et utile. On l'a vu quand, en 1919, le gouvernement soviétique a été obligé de faire la répartition des produits à l'aide des coopératives et que celles-ci étaient entre les mains de nos adversaires: au lieu de répartir les produits, nous avons été obligés de mener la lutte contre nos adversaires, de les mettre en prison, etc. Cela détruisait le travail de la coopération, les citoyens étaient mécontents et ne recevaient rien. Si vous voulez éviter de pareilles difficultés, vous devez vous emparer des coopératives avant la prise du pouvoir.

Président Marchlewski: La prochaine séance aura lieu lundi à 11 heures du matin. Le point suivant de l'ordre du jour est la question des femmes.

La séance est levée à 9 heures du soir.



